



edenn

AGIR POUR L'ERDRE

FEUILLE AGRICOLE

N°2

Lettre d'information de l'EDENN • JANVIER 2023

ÉDITO

Agir ensemble pour la ressource en eau

« L'eau est un bien universel qui tend à se raréfier. On l'a bien vu l'été dernier, avec la sécheresse, la question de la quantité d'eau a été centrale. Un autre élément essentiel est la qualité de l'eau qui coule dans nos rivières et du robinet. L'enjeu est de réduire les nitrates et les pesticides. Le monde agricole a déjà fait beaucoup d'efforts dans la préservation de la ressource et la reconquête de la qualité de l'eau, mais il reste du chemin à parcourir.

Au regard des enjeux de santé publique, il faut continuer à faire évoluer nos systèmes agricoles et accompagner les agriculteurs sur le plan technique et financier. Pour cela, le partenariat est essentiel. L'Edenn, la Chambre d'agriculture, le Syndicat d'eau de l'Anjou et atlantic'eau travaillent de concert. Ensemble, nous mettons en place des actions cohérentes et efficaces sur le territoire : aides directes aux agriculteurs pour le désherbage mécanique, MAEC, aides à l'achat de matériel de désherbage pour les CUMA...

Au-delà des frontières administratives, les acteurs institutionnels se mobilisent pour l'eau dans une logique de simplification. C'est bien l'engagement de l'ensemble des acteurs qui fait avancer la qualité de l'eau. »



Laurent Lelore

Agriculteur,
élu à la Chambre d'agriculture du 49,
membre du COPIL de l'Erdre

« IL FAUT ADAPTER LES CULTURES À LA SÉCHERESSE »



Justin Grimault,

32 ans, est installé à la Cornuaille (49) en polyculture-élevage. Il élève 220 animaux de race Rouge des Prés sur 111 hectares dont 100 ha de prairie, 6 ha de sorgho et 5 ha de méteil.

L'été dernier, vos prairies n'ont pas été trop dégradées malgré la chaleur.

Comme tous les agriculteurs, j'ai souffert de la sécheresse. De janvier à septembre, il a plu 300 mm. J'ai beaucoup de pâturage mais peu de stock de fourrage. J'accorde une grande attention à la gestion de l'herbe, en veillant à ne pas trop couper la prairie pour

qu'elle repousse mieux, ne pas la fatiguer avec un pâturage long, ni l'abimer par le piétinement du bétail quand c'est trop humide. Je sème mes prairies en fétuque, dactyle, ray-grass anglais et trèfle blanc sous couvert de méteil (triticale, féverole, pois protéagineux, vesce). En septembre, quand la pluie est revenue, mes prairies sont bien reparties, elles n'avaient pas perdu de leur potentiel.

En fourrage, pourquoi avoir choisi le sorgho ?

Il faut adapter les cultures au climat. Je ne cultive plus de maïs depuis longtemps car mon sol est trop sec pour cela et je n'irrigue pas. Je ne suis pas le seul, le maïs n'est pas indispensable en élevage. Le sorgho est résistant à la sécheresse. Depuis plus de 10 ans, je cultive du sorgho fourrager multi-coupes, avec deux coupes par an. La première, en juillet, est généralement enrubannée. Cette année, elle a été pâturée. La seconde est généralement pâturée en octobre pour bénéficier de l'eau d'automne. En moyenne, la production est de 9 tonnes de matière sèche par hectare, et seulement 8 TMS cette année. Cette céréale apporte moins d'énergie que le maïs mais plus de protéines, et peut être exploitée au pâturage pour limiter les coûts de récolte.

Vous avez aussi pratiqué une forme de pâturage tournant directement dans la culture ?

Mi-août, les vaches n'avaient plus rien à pâturer. Je les ai fait pâturer au fil-avant (l'araignée de prairie) directement dans le sorgho. Je déplaçais les clôtures tous les jours de quelques mètres, allant même jusqu'à trois fois par jour pour éviter que les vaches piétinent et l'abiment. Je nourris davantage mes vaches l'été. Je fais pâturer au maximum, même de l'herbe ou du sorgho avancé qui a perdu un peu de sa valeur nutritionnelle, puis je laisse la prairie reprendre des forces.

MAEC, des aides à l'évolution des pratiques



Grâce aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), les pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau sont valorisées et soutenues sur le bassin versant de l'Erdre et ses captages prioritaires. Une nouvelle campagne s'ouvre en 2023.

Baisser la pression phytosanitaire

Depuis 2020, les MAEC soutiennent les pratiques agricoles qui contribuent à préserver la qualité de l'eau de l'Erdre et de ses affluents ainsi que des captages d'eau potable. Dans les zones où l'élevage extensif est dominant, les rivières collectent moins de nitrates et de pesticides. Les MAEC soutiennent donc le développement des surfaces en herbe pour la polyculture-élevage et accompagnent les producteurs céréaliers à réduire l'usage de produits phytosanitaires.

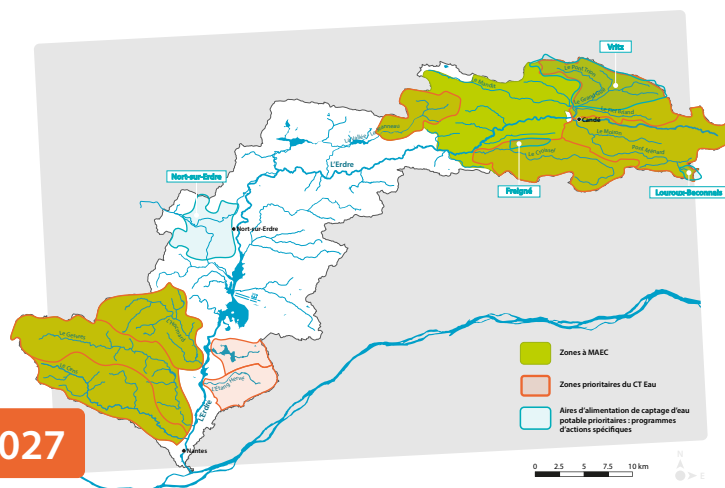
Aider toutes les exploitations à la transition

Une campagne MAEC s'ouvre pour la période 2023-2027 sur l'Erdre amont et aval, l'aire de captage de Nort-sur-Erdre et les aires de captages de l'amont de l'Erdre : Freigné, Vritz, Candé et le Louroux Béconnais. Les MAEC s'adressent à tous les exploitants agricoles, conventionnels ou en bio : polyculture-élevage, production de céréales... Près de 50 exploitants se sont déjà engagés entre 2020 et 2022. En 2021, près de 500 000 € ont été reversés aux exploitants au titre des MAEC bassin versant de l'Erdre.

Quelles conditions pour s'engager dans les MAEC ?

La première condition est l'envie de faire évoluer son système d'exploitation vers plus d'autonomie par rapport aux intrants. Après un diagnostic agricole, l'exploitant s'engage à respecter un cahier des charges sur 5 ans. Les aides oscillent entre 100 et 358 €/ha plafonnées de 6 000 à 12 000 € par exploitation selon les mesures.

Vous souhaitez déposer une demande, contactez Yoann Corvaisier ou Damien Jorigné (voir page 4) ou venez vous renseigner lors des réunions publiques (voir en bas de page).



Mesures « eau » disponibles pour 2023-2027

MAEC Biodiversité – création de prairies

Cette aide surfacique indemniserait la création de prairies permanentes.

MAEC Climat – Bien-être animal niveaux 1, 2 et 3

Cette mesure accompagnera le développement ou le maintien d'un fort taux de prairies et d'une baisse des surfaces en maïs ensilage dans l'assolement.

MAEC Eau – Réduction des herbicides – Grandes cultures niveaux 1, 2 et 3

La culture céréalière est la plus consommatrice en intrants. Les herbicides (notamment racinaires) sont les molécules retrouvées en plus grand nombre dans l'Erdre. Cette mesure incite les exploitations à adopter de nouvelles pratiques de lutte contre les adventices.

MAEC Sol – Semis direct niveau 1

MAEC sol est une aide à la mise en place de semis direct sur l'exploitation.

358 €/ha sur les surfaces réhabilitées

De 120 à 230 €/ha sur l'ensemble de la SAU engagée

De 120 à 280 €/ha sur l'ensemble de la SAU engagée

100 €/ha sur la SAU engagée

MAEC, réunions collectives d'information

À compter de février, la Chambre d'agriculture et l'Edenn organisent des réunions d'information MAEC.

Pour l'Erdre AVA, lundi 23 janvier à 14h, à l'Écomusée rural du Pays nantais, accès par le portillon au 81 rue Anne de Bretagne, la Pâquelais, Vigneux-de-Bretagne.

Pour l'Erdre AMONT, vendredi 27 janvier à 10h, à la Maison commune de loisirs à Freigné.



DIAGNOSTIC AGRICOLE : TROUVER LE BON RYTHME POUR L'EXPLOITATION... ET L'EXPLOITANT

Un diagnostic agricole est nécessaire à la contractualisation MAEC. Il prend la forme d'une visite à la ferme « pour accompagner les agriculteurs à souscrire aux MAEC les plus adaptées à leurs exploitations et à leurs marges de manœuvre, explique Yoann Corvaisier, responsable du pôle agriculture et qualité de l'eau à la Chambre d'agriculture. Nous évaluons ensemble les pratiques à faire évoluer pas à pas et le temps nécessaire pour atteindre l'objectif. L'idée n'est pas de mettre à mal l'exploitation mais, justement, de l'aider à acquérir plus d'autonomie, limiter les intrants et donc améliorer sa marge. »

7 MAEC biodiversité

Dans le cadre de la programmation 2023 – 2027, les mesures MAEC biodiversité, spécifiques aux zones humides, sont au nombre de 7 sur le site Natura 2000 des marais de l'Erdre. Une nouvelle mesure soutient la mise en place d'un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme la jussie. De 2015 à 2022, 15 contrats MAEC biodiversité avaient été souscrits sur 285 ha, essentiellement pour des mesures de fauche tardive.

Les MAEC s'ouvrent au bio : le point de vue du GAB

Dans la nouvelle PAC, les aides au maintien de l'AB accessibles partout en France disparaissent au profit des MAEC qui s'ouvrent sur des territoires spécifiques. Si les aides dites « maintien » étaient préférables par la reconnaissance des effets positifs de la Bio pour l'intérêt général, le Groupement des agriculteurs bio de Loire-Atlantique (GAB44) encourage les fermes bio à souscrire à certaines MAEC : « les mesures bien-être animal (BEA) sont tout à fait indiquées pour les bio, déclare Oriane Liet, coordinatrice technique au GAB44. La plupart des éleveurs bio ont plus de 70 % de prairies. Et même si ce sont des systèmes résilients, il y a toujours des leviers à actionner pour gagner en autonomie. Les MAEC système prennent en compte une approche globale plutôt qu'à la parcelle : elles incitent au changement de pratiques pour plus de respect de l'environnement. En revanche, nous émettons des réserves sur les mesures semis direct qui, pour le niveau 2 nécessitent le recours au glyphosate. »



Une MAEC biodiversité soutient la lutte contre la prolifération de la jussie dans les milieux naturels humides.

MAEC Eau sur la période 2020-2022,

49 exploitations

engagées

&

5 000 hectares

contractualisés, soit près de 500 000 € d'aides.

LA QUALITÉ À LA SOURCE



En mars 2021, le syndicat atlantic'eau a adopté une motion exigeant une eau brute exempte de toutes les molécules qui ont un impact potentiel sur la santé. Les explications de Jean-Luc Grégoire, gérant d'une entreprise de construction de machines agricoles et espaces verts, vice-président en charge de la protection de la ressource en eau.

Quel est le sens de cette motion ?

La qualité de l'eau est un enjeu de santé publique. Les connaissances augmentent sur la contamination de la ressource en eau. Nous avons pris l'engagement d'accentuer les contrôles et la lutte contre les polluants présents dans l'eau brute. Améliorer la qualité de l'eau à la source plutôt que d'avoir recours à des traitements coûteux, c'est la meilleure façon de garantir une eau potable de qualité et accessible.

Vos efforts portent donc sur l'amélioration de la ressource en eau brute. Que faites-vous concrètement ?

Sur le bassin versant de l'Erdre, nous gérons deux captages d'eau brute. Nous accompagnons le changement de pratiques agricoles dans ces aires de captages, par exemple par le versement d'aides directes au désherbage mécanique. Les MAEC sont également un levier qu'on peut actionner. Il y a une belle dynamique sur l'aire de captage de Freigné, avec des agriculteurs impliqués. Le but commun, c'est de protéger au maximum les populations.

EN BREF

Haie, es-tu là ?

Déjà 7 exploitants ont bénéficié de la campagne de plantation de haies ouverte depuis 2021. Ces plantations sont financées à 100 % par le syndicat mixte Edenn avec le concours de l'Agence de l'eau et de la Région.

Pour être éligible, le projet de plantations doit jouer un rôle dans la limitation des ruissellements, en formant une barrière naturelle et filtrante entre les champs et le cours d'eau.

Contact : Damien Jorigné

La Foire de Candé : on était là !

Les 2 et 3 septembre 2022, l'Edenn était présente à la Foire de Candé. Une occasion pour les exploitants et l'équipe de se rencontrer dans un contexte convivial.

A NOTER !

Une étude en cours sur l'Erdre amont

Début 2023, un diagnostic de l'Erdre amont sera réalisé. Le bureau d'étude sélectionné va parcourir les 280 Km de cours d'eau et leurs abords. Il sera donc tout à fait normal (et légal) de les croiser sur les parcelles agricoles du territoire.

VOS CONTACTS AGRICOLES



Edenn

• Pour les plantations de haies

Damien Jorigné, animateur actions agricoles
agriculture@edenn.fr - 07 88 18 66 29

• Pour les MAEC biodiversité

Jean-Luc Maisonneuve, ingénieur
biodiversitenatura@edenn.fr
02 40 48 24 43 / 06 30 50 11 67
www.edenn.fr/eau/agriculture

Chambre d'agriculture 44/49

• Pour les plantations de haies et les MAEC systèmes

Yoann Corvaisier, responsable du pôle Agriculture et Qualité de l'eau
yoann.corvaisier@pl.chambagri.fr
06 09 16 04 21
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr

Fédération des Maraîchers Nantais

• Pour les aménagements des maraîchers

Laura Boissinot, conseillère agro-environnement
laura.boissinot@cddm.fr
02 40 89 79 54 / 07 86 70 07 59
www.maraichersnantais.fr

CYANOBACTÉRIES, IL FAUT AGIR

L'été dernier, les fortes chaleurs et la sécheresse ont produit les conditions idéales à la prolifération des cyanobactéries dans l'Erdre. Le monde agricole a un rôle à jouer pour y remédier, notamment en hiver.

Une masse d'eau très stable, très chaude et surtout très riche en nutriments : ces conditions idéales pour les cyanobactéries deviennent malheureusement des conditions ordinaires l'été pour l'Erdre et ses affluents. Elles sont liées au dérèglement climatique, à l'artificialisation des cours d'eau et à l'apport excessif de phosphates et d'azote. Tous les acteurs de l'eau ont des moyens d'agir pour rééquilibrer le milieu aquatique et ainsi protéger la ressource en eau potable et d'irrigation.

Des nutriments fournis par l'assainissement et les pratiques agricoles

Les apports en nutriments dans l'Erdre ont plusieurs origines : les rejets de l'assainissement urbain, la fertilisation des sols agricoles, les rejets des bâtiments d'élevage. En automne et en hiver, les pluies lessivent les apports en phosphore qui aboutissent très vite au milieu aquatique.

Que faire ?

Limiter les rejets de l'assainissement urbain est une priorité. Modifier les pratiques agricoles et créer des aménagements sont aussi très efficaces, notamment :

- la réduction des apports en azote et phosphore sur les terres agricoles ;
- la remise en place de zones tampons et d'obstacles au ruissellement ;
- la conformité des bâtiments d'élevage.

POURQUOI SE PRÉOCCUPER DES CYANOBACTÉRIES ?

Présentes partout depuis 3 milliards d'années, les cyanobactéries sont en partie à l'origine de l'oxygène de l'air, car elles réalisent la photosynthèse comme des plantes. Certaines espèces sont cultivées, notamment la fameuse spiruline. D'autres produisent des toxines, ayant principalement des effets fortement négatifs sur le foie ou le système nerveux. L'intoxication se fait par l'ingestion, par aérosol ou le contact avec la peau et les yeux lors des activités sur l'eau, mais aussi par



la consommation de produits de la pêche ou de végétaux arrosés avec une eau contaminée. L'été 2022, les seuils d'alerte aux cyanotoxines ayant été dépassés, des arrêtés municipaux ont interdit certaines semaines toutes les activités nautiques sur l'Erdre.

LETTRE D'INFORMATION ÉDITÉE PAR L'EDENN

Direction de la publication : Mahel Coppey,
Comité éditorial : Youenn Fenard, Damien Jorigné, Yoann Corvaisier et Laura Boissinot.
Rédaction : l'Oeil à la Page.
Crédits photo : Edenn, l'Oeil à la Page, Paysan Breton, J. Grimault et atlantic'eau.
Graphisme : Oh ! la belle idée.
Impression : Parenthèses.

Papier fabriqué en France, encres végétales.
Tirage : 2 000 ex.

Toutes les actions présentées sont permises grâce au concours de la Région Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Europe (MAEC).

